

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 4 DÉCEMBRE 2023**

Ajournement de la session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 4 décembre à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Aucun absent

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier,
Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 novembre 2023;
- 2) Séance extraordinaire du 13 novembre 2023;

D. Période de questions

E. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;
- 2) Centre comm. Bulwer demande de financement annuel 5k;
- 3) Dépôt des intérêts pécuniaires;
- 4) Dépôt états-financier – Moisson Cookshire;

- 5) Demande pour siéger au comité environnement de la MRC;
- 6) Résolution d'appui MRC – Demande d'aide financière Mada Famille;
- 7) Représentant du conseil – Assemblée de consultation et tenue de registre pour règlement d'emprunt Bunker et Apria – 6 décembre;
- 8) Adhésion FQM;
- 9) Facture Cain Lamarre – Relation de travail;
- 10) Facture Cain Lamarre – Renouvellement convention;
- 11) Facture SAVIE – Premier répondant;
- 12) Facture Assurance FQM;
- 13) Facture Location Cookshire;
- 14) Facture Sintra – Aqueduc-chemins divers;
- 15) Facture Sintra – Pavage du Bassin
- 16) Facture Turco-Shank – Moisson Cookshire;
- 17) Facture Cain Lamarre – Dossier général;
- 18) Crédit Maska – Divers chemins;
- 19) Facture Maska – Libération retenue-chemin Flanders;
- 20) Facture Maska – Libération retenue-divers chemin;
- 21) Quittance finale – Maska;
- 22) Facture Phoenix – Estimé pour dégâts pluies 7 juillet 2023;
- 23) Facture Phoenix – Réparation pour dégâts pluies 7 septembre 2023;
- 24) Facture Phoenix – Surplus pour dégâts pluies 7 juillet 2023;
- 25) Facture Huot – Lit de séchage;
- 26) Facture Cain Lamarre – Essenia;
- 27) Facture #2 – Dalle patinoire – moitié de la retenue;
- 28) Facture Cain Lamarre – Soutien au greffe;
- 29) Dépôt lettre du MTQ – Intersection route 253 et chemin Fraser;
- 30) Facture NCL Enviroteck;

F. Aménagement et urbanisme

- 1) Modification de résolution R-9112;
- 2) Demande CPTAQ – Excavation M. Toulouse

G. Communications et vie communautaire

- 1) Octroi contrat entretien patinoire Sawyerville;
- 2) Octroi contrat entretien patinoire Johnville;

H. Travaux publics

- 1) Plate-forme City-Rover;
- 2) Nouvelle signalisation Sawyerville;
- 3) David Leblond;
- 4) Résultat appel d'offres Diesel et essence;
- 5) Service collecte de carton;
- 6) Remplacement du répéteur;

I. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Achat de pneus pour nouvelle autopompe 211;

J. Avis de motion

- 1) Règlement 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024.

K. Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption Règlement 337-2023 sur le remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux reliés aux activités en lien avec la ville;
- 2) Adoption Règlement 338-2023 concernant l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance;
- 3) Adoption Règlement 336-2023 sur l'exercice du droit de préemption par la ville.
- 4) Adoption Règlement 317-2023 sur le traitement des élus;

L. Varia

- 1) Demande d'étude de sécurité coin route 108 et route 210;
- 2) Demande de lampadaire coin rue Brochu et Maguire;

M. Période de questions

N. Ajournement ou levée de la séance

Un avis spécial d'ajournement de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 été adressé à tous les élus absents le 4 décembre 2023.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis spécial, le maire déclare la séance ouverte.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-12-9245

Proposé par la conseillère Josée Pérusse appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 novembre 2023

Résolution 2023-12-9246

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 13 novembre 2023

Résolution 2023-12-9247

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

Aucune

E. Administration générale et financière

1) Comptes du mois;

Résolution 2023-12-9248

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Centre communautaire Bulwer demande de financement annuelle 5k;

Résolution 2023-12-9249

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance de la demande de financement présentée par le Centre Communautaire de Bulwer;

CONSIDÉRANT QUE le Centre communautaire demande une aide financière de 5 000\$ à la Ville de Cookshire-Eaton;

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ au Community Center de Bulwer pour leurs activités de l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Dépôt des intérêts pécuniaires;

Le directeur général, greffier-trésorier dépose les intérêts pécuniaires des élus.

- 4) Dépôt états-financier – Moisson Cookshire;

Les états financiers de Moisson Cookshire tels que présentés au conseil sont déposés.

- 5) Demande pour siéger au comité environnement de la MRC;

Résolution 2023-12-9250

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François envisage l'implantation de nouveaux écocentres sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton croit fortement que l'implantation d'un écocentre sur son territoire serait bénéfique économiquement ;

Proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le la conseillère Josée Pérusse, il est résolu :

QUE le conseil autorise Martin Tremblay, directeur général et greffier trésorier de représenter la Ville de Cookshire-Eaton au comité environnement de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Résolution d'appui MRC – Demande d'aide financière Mada Famille;

Résolution 2023-12-9251

CONSIDÉRANT QU'en 2009, le Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a créé le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE le Haut-Saint-François est accrédité comme une MRC amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a contribué dans une démarche de concertation et de mobilisation qui a donné lieu à une politique et un plan d'action local pour répondre aux besoins des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la démarche MADA pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés en finançant une ressource pour accompagner les MRC et les municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par le conseiller Roger Thibault, IL EST RÉSOLU :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton se joint à la demande collective de la MRC du Haut-Saint-François pour obtenir l'aide de la coordination de la MRC dans la mise en œuvre de son plan d'action.

QUE la Ville de Cookshire-Eaton désigne également le préfet et le directeur général et greffier-trésorier pour la représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Représentant du conseil – Assemblée de consultation et tenue de registre pour règlement d'emprunt Bunker et Apria – 6 décembre;

Résolution 2023-12-9252

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique et la tenue de registre relativement au règlement d'emprunt Bunker et Apria aura lieu le 6 décembre 2023;

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu :

QUE le conseil autorise le conseiller Marcel Charpentier et le conseiller Jean-Marc Dickenson à représenter le conseil de Cookshire-Eaton lors de l'assemblée de consultation et la tenue de registre pour le règlement d'emprunt Bunker et Apria.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Adhésion FQM;

Résolution 2023-12-9253

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement du renouvellement de l'adhésion 2024 à la FQM au montant de 5 700.94 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Facture Cain Lamarre – Relation de travail;

Résolution 2023-12-9254

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-0000026534 de Cain Lamarre – Relation de travail datée du 31 octobre 2023 au montant total de 1 651.50 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10)Facture Cain Lamarre – Renouvellement convention;

Résolution 2023-12-9255

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-0000026535 de Cain Lamarre – Renouvellement de convention datée du 31 octobre 2023 au montant total de 1 376.26 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11)Facture SAVIE – Premier répondant;

Résolution 2023-12-9256

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 2023-2282 de SAVIE – Premier répondant datée du 13 octobre 2023 au montant total de 7 105.46 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12)Facture Assurance FQM;

Résolution 2023-12-9257

Proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 11334 de FQM Assurances datée du 29 septembre 2023 au montant total de 174 928.65 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13)Facture Location Cookshire;

Résolution 2023-12-9258

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 68462 de Location Cookshire datée du 29 septembre 2023 au montant total de 6 634.66 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14)Facture Sintra – Aqueduc-chemins divers;

Résolution 2023-12-9259

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 3349003 de Sintra – Aqueduc-chemins divers datée du 8 septembre 2023 au montant total de 7 822.84 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15)Facture Sintra – Pavage du Bassin

Résolution 2023-12-9260

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 3387020 de Sintra-du Bassin datée du 06 octobre 2023 au montant total de 79 239.93 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16)Facture Turco-Shank – Moisson Cookshire;

Résolution 2023-12-9261

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 2023-111 de Turco-Shank – Moisson Cookshire datée du 2 novembre 2023 au montant total de 13 257.35 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17)Facture Cain Lamarre – Dossier général;

Résolution 2023-12-9262

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-000026702 de Cain Lamarre – Dossier général datée du 16 novembre 2023 au montant total de 1 196.99 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18)Crédit Maska – Divers chemins;

Résolution 2023-12-9263

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 46025 de Pavages Maska – réfection divers chemins datée du 15 novembre 2023 au montant total de (17 566.83 \$), incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19)Facture Maska – Libération retenue-chemin Flanders;

Résolution 2023-12-9264

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 349 de Pavages Maska – libération de retenue-chemin Flanders datée du 15 novembre 2023 au montant total de 3 742.13 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20)Facture Maska – Libération retenue-divers chemin;

Résolution 2023-12-9265

Proposé par Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 348 de Pavages Maska – Libération retenue-divers chemin datée du 15 novembre 2023 au montant total de 138 706.13 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21)Quittance finale – Maska;

Annulé

22)Facture Phoenix – Estimé pour dégâts pluies 7 juillet 2023;

Résolution 2023-12-9266

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 10003 de Phoenix datée du 10 octobre 2023 au montant total de 16 901.33 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23)Facture Phoenix – Réparation pour dégâts pluies 7 septembre 2023;

Résolution 2023-12-9267

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'auto Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 10004 de Phoenix datée du 10 octobre 2023 au montant total de 5 354.68 \$, incluant les taxes.

riser le paiement de la facture numéro 10004 de Phoenix datée du 10 octobre 2023 au montant total de 5 354.68 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24)Facture Phoenix – Surplus pour dégâts pluies 7 juillet 2023;

Résolution 2023-12-9268

Proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 10006 de Phoenix datée du 11 octobre 2023 au montant total de 17 871.97 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25)Facture Huot – Lit de séchage;

Résolution 2023-12-9269

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 5569124 de Huot datée du 16 novembre 2023 au montant total de 6 152.30 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26)Facture Cain Lamarre – Essenia;

Résolution 2023-12-9270

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-0000026617 de Cain Lamarre datée du 24 novembre 2023 au montant total de 854.72 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27)Facture #2 – Dalle patinoire – moitié de la retenue;

Résolution 2023-12-9271

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 436463 de Cité Construction TM datée du 27 novembre 2023 au montant total de 30 659.46 \$, incluant les taxes pour la libération de la moitié de la retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28)Facture Cain Lamarre – Soutien au greffe;

Résolution 2023-12-9272

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-0000026845 de Cain Lamarre datée du 27 novembre 2023 au montant total de 4 583.66 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29)Dépôt lettre du MTQ – Intersection route 253 et chemin Fraser;

Une lettre reçue du ministère des Transports du Québec en lien avec la demande d'ajout d'une signalisation d'arrêts obligatoires à l'intersection des rues Craig et Fraser est déposée au conseil;

30)Facture NCL Enviroteck;

Résolution 2023-12-9273

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro GT-167711-01 de NCL Envirotek datée du 13 novembre 2023 au montant total de 10 994.49 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Aménagement et urbanisme

1) Modification de résolution 2023-07-9112;

Résolution 2023-12-9274

CONSIDÉRANT QUE Mario Saint-Laurent de la compagnie La Ferme des Trois Mousquetaires a déposé une demande d'autorisation à la ville pour l'extension des activités d'extraction de gravier et de remblai à des fins de restauration, sur les lots 4 486 379 et 4 486 150 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au Règlement de zonage puisque le lot se situe en zone Ru-004 et que cet usage est autorisé ;

CONSIDÉRANT qu'on ne retrouve pas à proximité d'exploitation de gravière-sablière avec du matériel comparable;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande ne comporte pas de potentiel agricole ni acéricole;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée n'aura pas de contraintes ni d'effets négatifs sur les activités agricoles du secteur ou sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que le lot 4 486 150 sera utilisé pour accéder à la gravière à partir de la route 251;

CONSIDÉRANT que le lot 4 486 300 sera utilisé strictement pour permettre la circulation des véhicules sur une superficie totale de 135 m² et ne dépassant pas 6 m de largeur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond d'appuyer la demande à la CPTAQ et de confirmer la validité de la demande aux règlements municipaux ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Demande CPTAQ – Excavation M. Toulouse

Résolution 2023-12-9275

CONSIDÉRANT QUE Sylvie Toulouse de la compagnie Excavation M. Toulouse inc. a déposé une demande d'autorisation à la ville pour l'approbation d'exploiter une gravière et l'aménagement d'un chemin d'accès sur le lot 4 486 370;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au Règlement de zonage puisque le lot se situe en zone Ru-004 et que cet usage est autorisé ;

CONSIDÉRANT qu'on ne retrouve pas à proximité d'exploitation de gravière-sablère avec du matériel comparable;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande ne comporte pas de potentiel agricole ni acéricole;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée n'aura pas de contraintes ni d'effets négatifs sur les activités agricoles du secteur ou sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier d'appuyer la demande à la CPTAQ et de confirmer la validité de la demande aux règlements municipaux ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Communications et vie communautaire

- 1) Octroi contrat entretien patinoire Sawyerville;

Résolution 2023-12-9276

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres sur invitation pour l'entretien et la surveillance des patinoires de Sawyerville pour la saison 2023-2024, seul le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Entrepreneur	Patinoire Sawyerville (9 350 pi ²)
Jeff Cross	10 400,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu:

QUE le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire Sawyerville pour la saison 2023-2024 soit octroyé à monsieur Jeff Cross pour un montant de 10 400,00 \$, conformément à sa soumission ouverte le 22 novembre 2022 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Octroi contrat entretien patinoire Johnville;

Résolution 2023-12-9277

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres sur invitation pour l'entretien et la surveillance des patinoires de Johnville pour la saison 2023-2024, seul le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Entrepreneur	Patinoire Johnville (9 350 pi ²)
Antoine Bouchard	16 900,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu:

QUE le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire Johnville pour la saison 2023-2024 soit octroyé à monsieur Antoine Bouchard pour un montant de 16 900,00 \$, conformément à sa soumission ouverte et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Travaux publics

1) Plate-forme City-Rover;

Résolution 2023-12-9278

CONSIDÉRANT QU'UN projet pilote a été fait en 2023 pour l'essai du logiciel City Rover et que ce logiciel a été d'une grande assistance pour le département des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu:

QUE le conseil autorise l'achat de la licence et du matériel pour poursuivre l'utilisation de la plate-forme City-Rover pour une période de 60 mois pour un coût total de 15 676,15\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Nouvelle signalisation Sawyerville;

Résolution 2023-12-9279

CONSIDÉRANT QUE les gens roulent très vite sur la route 210 direction ouest à l'entrée du village de Sawyerville;

CONSIDÉRANT QUE cela pourrait être opportun d'installer un rappel du panneau de vitesse de 50km/h à proximité de la rue Station;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au ministère des Transports d'ajouter un panneau d'indication pour le changement de zone de vitesse à l'approche du village de Sawyerville en provenance de Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) David Leblond;

Résolution 2023-12-9280

CONSIDÉRANT QUE suite à un accident de travail, M. Leblond n'est pas revenu au travail depuis une période de plus de 36 mois;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective prévoit, à son article 6.1.3c) qu'un salarié qui s'absente pour une période dépassant 36 mois perd ses droits d'ancienneté

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE M. David Leblond perde ses droits d'ancienneté conformément à l'article 6.1.3c) de la convention collective;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Résultat appel d'offres Diesel et essence;

Résolution 2023-12-9281

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres public pour la fourniture de pétrole et de diesel pour l'année 2024, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre pour une quantité de 150 000 litres de diesel et 35 000 litres d'essence :

Organisation	Prix
Les Pétroles Sherbrooke	276 215\$
Pierre Chouinard et Fils	276 785\$

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse était conforme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE le contrat de fourniture de diesel et d'essence pour l'année 2024 au montant de 276 215\$ taxes incluses soit octroyé à Pétroles Sherbrooke inc. conformément à sa soumission ouverte le 23 novembre 2023 et aux documents d'appel d'offres;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Service collecte de carton;

Résolution 2023-12-9282

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à deux fournisseurs pour la collecte de carton

CONSIDÉRANT QU'UN seul soumissionnaire a déposé une offre :

Organisation	Année
Matrec	2024 : 16 952.00 \$ + taxes
	2025 : 17 799.60 \$ + taxes
	2026 : 18 689.58 \$ + taxes
	Total : 53 439,18\$ + taxes
Taylor	2024 : 37 052.08 \$
	2025 : 37 052.08 \$
	2026 : 37 052.08 \$
	Total : 111 156.24 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le contrat pour la collecte de carton pour les années 2024-2025-2026 au montant de 53 439,18\$ (taxes applicables en sus) soit octroyé à Matrec conditionnellement à ce que la MRC du Haut-Saint-François accorde la responsabilité de réaliser la collecte du carton à la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Remplacement du répéteur;

Résolution 2023-12-9283

CONSIDÉRANT QUE des rongeurs ont occasionné des dommages au matériel de communication au site du réservoir, situé au 750 rue Pope;

CONSIDÉRANT QUE le système de communication est primordial pour le bon fonctionnement du déploiement de l'équipe des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission de Groupe CLR – Communication Plus au montant de 5 877.50 \$ plus taxes pour le remplacement du répéteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Achat de pneus pour nouvelle autopompe 211;

Résolution 2023-12-9284

CONSIDÉRANT QU'un nouveau camion d'incendie a été acheté;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée pour l'achat de nouveaux pneus pour ce camion;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission de Les Pneus Robert Bernard (St-Élie) Ltée au montant de 4 194.94 \$ plus taxes pour l'achat de nouveaux pneus pour l'autopompe 211.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J) Avis de motion

- 1) Avis de motion et dépôt du Règlement 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024.

Résolution 2023-12-9285

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'elle présentera à une

prochaine séance le Règlement numéro 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption Règlement 337-2023 sur le remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux reliés aux activités en lien avec la ville;

Résolution 2023-12-9286

Sur la proposition du Cindy Duquette, appuyé par la conseillère Josée Duquette, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 337-2023 sur le remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux reliés aux activités en lien avec la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Adoption Règlement 338-2023 concernant l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance;

Résolution 2023-12-9287

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 2 octobre 2023 par le conseiller Marcel Charpentier et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 338-2023 concernant l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Adoption Règlement 336-2023 sur l'exercice du droit de préemption par la ville.

Résolution 2023-12-9288

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 2 octobre 2023 par la conseillère Daphnée Raymond et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du le conseiller Roger Thibault, appuyé le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 336-2023 sur l'exercice du droit de préemption par la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Adoption du Règlement numéro 317-2023 sur le traitement des élus

Résolution 2023-12-9289

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} mai 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 317-2023 sur le traitement des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Varia

- 1) Demande d'étude de sécurité coin route 108 et route 210;

Résolution 2023-12-9290

CONSIDÉRANT qu'il y a des accidents chaque année à cette intersection;

CONSIDÉRANT l'affluence du trafic aux heures de pointe;

CONSIDÉRANT la configuration de l'intersection;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

DE demander au ministère des Transports du Québec de faire une étude de sécurité sur le secteur de la route 108 près du restaurant;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande de lampadaire coin rue Brochu et Maguire;

Résolution 2023-12-9291

Sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de présenter une demande pour qu'un lampadaire soit installé au coin de la rue Brochu et Maguire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Période de questions

Aucune

N) Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2023-12-9292

Sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance ordinaire soit levée 20h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier